



**PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE**

**Auto
Sécurité**

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 68573431

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique		26/11/2025	25248160
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ	
Favorable		Défaillances mineures : 1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante AVG, AVD	
(8) LIMITÉ DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		25/11/2027	
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE		Contrôle technique complémentaire au plus tard le : 25/11/2026	
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE			
N° D'AGRÉMENT : S013C026			
(9) RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN			
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98			

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR			
N° D'AGRÉMENT : 083F1066			
SIGNATURE :			
IDENTIFICATION DU VÉHICULE			
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation	
FT-036-VE (F)	29/10/2020	29/10/2020	
Marque	Désignation commerciale		
RENAULT	KANGOO		
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre	
VF1WF000666689636	N1	CTTE	
Type / CNIT	Energie		
N10RENCTA768109	GO		
Document(s) présenté(s)			
Certificat d'immatriculation			

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	
119044	
INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :	

FT-036-VE
CT:25/11/2027
POLLU:25/11/2026

N° D'AGRÉMENT : S013C026
N° SÉRIE : VF1WF000666689636
N° D'IMPRIMÉ : C68573431

S013C026
A : 25/11/2027
POLLU:25/11/2026
FT-036-VE

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT	ARRIÈRE		
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+0.3 m/km			
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :		2 % 3 %			
Forces verticales :		913 daN 570 daN			
Frein de service					
Forces de freinage :		313 daN	302 daN	193 daN	183 daN
Déséquilibre ($<20\%$) :		4 %			
Forces de freinage (efficacité) :		313 daN	302 daN	193 daN	183 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 50\%$) :		66 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) : 20 %					
Émissions à l'échappement Opacité des fumées(0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1					
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -0.7 % -0.6 %					